

ANNEXE 3 - PLAN D'ACTION 2025/2028
CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE
DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

Domaine petite enfance :

- ❖ Répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles dans le cadre du service public de la petite enfance :
 - Tableau récapitulatif des compétences des autorités organisatrices des modes d'accueil des jeunes enfants
 - Tableau récapitulatif des structures existantes sur la petite enfance et des projets
 - Action 1 : Maintenir et développer les modes d'accueil
 - Action 2 : Rendre accessible l'offre notamment pour les familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie ou de travail, de leur état de santé, d'une situation de handicap ou de la faiblesse de leurs ressources
 - Action 3 : Soutenir la qualité des modes d'accueil
 - Action 4 : Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que leurs futurs parents
- ❖ Action 5 : Organiser un forum petite enfance (Communauté de communes Thelloise)
- ❖ Action 6 : Réfléchir au développement de l'offre d'accueil en matière de petite enfance afin de répondre aux besoins des familles du territoire
- ❖ Action 7 : Créer un outil de recensement des besoins d'accueil
- ❖ Action 8 : Coopérer entre les professionnels de la petite enfance et partager les expériences
- ❖ Action 9 : Moderniser et faire évoluer les pratiques professionnelles du multi-accueil de Chambly

Domaine enfance :

- ❖ Action 10 : Mettre en place le projet « Anim' ton midi » - MANGER BOUGER
- ❖ Action 11 : Proposer une journée conviviale des ALSH
- ❖ Action 12 : Mettre en place le projet intergénérationnel ALSH Maternel / EHPAD
- ❖ Action 13 : Mettre en place le projet intergénérationnel ALSH – CCAS - RPA
- ❖ Action 14 : Elaborer un projet commun entre les deux ALSH nommé « Run color »

Domaine jeunesse :

- ❖ Action 15 : Maintenir et développer le service jeunesse « ados » - Anticiper les besoins au vu de l'évolution de cette population - Neuilly en Thelle
- ❖ Action 16 : Coopérer entre les professionnels de la jeunesse (11-17 ans) et partager les expériences
- ❖ Action 17 : Réfléchir à des actions jeunesse à l'échelle intercommunale
- ❖ Action 18 : Développer l'Espace Jeunes et la Politique Globale Jeunesse
- ❖ Action 19 : Proposer des actions aux jeunes autour du thème « Découvre ton avenir »
- ❖ Action 20 : Organiser un festival numérique
- ❖ Action 21 : Impliquer les jeunes dans leur cadre de vie avec le projet « Pergola & Couleurs »

Domaine parentalité :

- ❖ Action 22 : Créer un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) itinérant sur le territoire de la Thelloise
- ❖ Action 23 : Créer une ludothèque
- ❖ Action 24 : Mettre en place des actions autour de la parentalité

Domaine animation de la vie sociale

- ❖ Action 25 : Réaliser des projets culturels

- ❖ Action 26 : Déployer un programme d'animation de la vie sociale autour des thématiques intergénérationnelles, environnementales et culturelles

Domaine logement :

- ❖ Action 27 : Porter le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) auprès de la CCT et des communes
- ❖ Action 28 : Réfléchir au dispositif du Permis de louer avec la mise en place du régime de la Déclaration de Mise en Location (DML) et ou du régime de l'Autorisation Préalable de Mise en Location (APML)
- ❖ Action 29 : Lutter contre la précarité énergétique
- ❖ Action 30 : Renforcer le positionnement du rôle de l'EPCI sur la politique de l'habitat

Domaine Accès aux droits et lutte contre la fracture numérique :

- ❖ Action 31 : Mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation pour tous les publics
- ❖ Action 32 : Promouvoir l'Espace France Services sur le territoire communautaire

DOMAINE PETITE ENFANCE

Tableau récapitulatif des compétences des autorités organisatrices des modes d'accueil des jeunes enfants par commune et/ou EPCI :

Nom de la Commune (Indiquer seulement les communes qui exercent au moins une compétence d'AO)	Nb d'habitants	Recenser les besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles en matière de services aux familles ainsi que les modes d'accueil disponibles sur leur territoire	Informier et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents ;	Planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil ; les communes de + de 10 000 habitants élaborent un schéma de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant	Soutenir la qualité des modes d'accueil ; les communes de + 10 000 habitants se dotent d'un relais petite enfance (RPE) à compter du 1 ^{er} janvier 2026
Cires les Mello Neuilly en Thelle Sainte Geneviève	+3500	☐ Exercée par la commune ou ☒ Transférée par la commune à l'EPCI	☐ Exercée par la commune ou ☒ Transférée par la commune à l'EPCI	☐ Exercée par la commune ou ☒ Transférée par la commune à l'EPCI	☐ Exercée par la commune ou ☒ Transférée par la commune à l'EPCI
Abbecourt Angy Ansacq Balagny sur Thérain Belle-Eglise Berthecourt Blaincourt les Prècy Boran sur Oise Cauvigny Crouy en Thelle Dieudonné Ercuis Foulangués Fresnoy en Thelle Heilles Hodenc l'évêque Hondaiville Lachapelle Saint Pierre Le Coudray sur Thelle Le Mesnil en Thelle	-3500	☐ Exercée par la commune ou ☒ Transférée par la commune à l'EPCI	☐ Exercée par la commune ou ☒ Transférée par la commune à l'EPCI	☐ Exercée par la commune à titre facultatif ☒ Transférée par la commune à l'EPCI (compétence facultative)	☐ Exercée par la commune à titre facultatif ☒ Transférée par la commune à l'EPCI (compétence facultative)

Mello Montreuil sur Thérain Mouchy le Châtel Noailles Novillers les Cailloux Ponchon Précy sur Oise Puisseux le Hauberge Saint Félix Saint Sulpice Silly Tillard Thury sous Clermont Ully saint Georges Villers Saint Sépulcre Villers sous saint leu					
Chambly	+ 10 000	☐ Exercée par la commune ou ☒ Transférée par la commune à l'EPCI	☐ Exercée par la commune ou ☒ Transférée par la commune à l'EPCI	☐ Exercée par la commune ou ☒ Transférée par la commune à l'EPCI	Indiquer si la commune conserve cette compétence ou la transfère à l'EPCI
Communauté de communes Thelloise		☒ Transférée par l'ensemble des communes à l'EPCI ☐ Transférée par certaines communes à l'EPCI. Population totale de l'ensemble des communes ayant transféré leurs compétences : 62826 Habitants	☒ Transférée par l'ensemble des communes à l'EPCI ☐ Transférée par certaines communes à l'EPCI. Population totale de l'ensemble des communes ayant transféré leurs compétences : 62826 Habitants	☒ Transférée par l'ensemble des communes ☐ Transférée par certaines communes à l'EPCI. Population totale de l'ensemble des communes ayant transféré leurs compétences : 62826 Habitants	☒ Transférée par l'ensemble des communes ☐ Transférée par certaines communes à l'EPCI. Population totale de l'ensemble des communes ayant transféré leurs compétences : 62826 Habitants

Récapitulatif des structures existantes sur la petite enfance et des projets envisagés dans le cadre du schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant

Nom de l'autorité organisatrice compétente pour la planification de l'offre : *Communauté de Communes Thelloise*

Type de mode d'accueil/ dispositif	Nb de places ou Nb d'ETP RPE au 31/12/ 2024	Projection sur la durée de la CTG				Evaluation des besoins en matière d'emplois et de compétences pour répondre aux projections	Autres besoins identifiés (démarche IDA, difficultés identifiées, partenariat spécifique...)	Si projets d'investissements en matière de rénovation, d'aménagement et de création d'équipements, de services :		
		2025	2026	2027	2028			Préciser le type de projets : rénovation, construction, transplantation, aménagement, extension...	Coûts et calendriers prévisionnels (années cibles) des opérations envisagées - A titre indicatif -	Ingénierie et moyens humains nécessaires pour conduire les projets d'investissement
EAJE PSU	109	109	109	109	109	Si développement de la capacité d'ouverture d'un EAJE : 2 ETP à créer 1 CAP petite enfance 1 auxiliaire	Développement de projet autour de la parentalité Projet de modernisation et d'évolution des pratiques professionnelles Faire évoluer les horaires et les périodes d'ouverture en lien avec les besoins des familles et une meilleure gestion RH des personnels Peu de demande d'accueil sur certaines structures	Extension des jours d'ouverture Projet de rénovation pluriannuelle du mobilier Projet de rénovation : isolation, peinture, chauffage...	Recrutement en 2026. Coût de 2 agents à temps plein estimé à 70 000 € Sur les 4 années de la CTG. Devis pas encore réalisés pour les projets de rénovation	Ingénierie : Arbitrage budgétaire des différents budgets Demande de subvention d'investissement (Caf, conseil départemental...) Moyens humains : Elus, directeurs et gestionnaires des structures petite enfance,
Micro-crèche Paje	36	36	36	36	36	Pas de connaissance				
MAM	40	47	52	52	52	Pas de connaissance	Manque de local adapté	Pas de connaissance		
Assistants maternels (hors MAM)	1011	1011	1011	1011	1011	Equilibre entre les départs des assistants maternels et les nouvellement agréées				
RPE	3,13	3	3	3,80	3,80	0,80 ETP				

Afin de répondre aux attendus de la loi, le volet petite-enfance de la CTG devra désormais comporter spécifiquement :

Action 1 : Maintenir et développer les modes d'accueil

Diagnostic initial	Public cible
Le territoire de la Communauté de Communes Thelloise affiche un taux de couverture petite enfance de 60,5 % (année de référence 2022), supérieur à la moyenne départementale (56,30 %), mais des disparités persistent selon les communes. Le nombre d'habitant est également inégale : environ 25 000 sur le nord et 37 000 sur le sud. Le territoire compte : - 275 assistants maternels en activité au 31/12/2024 - 5 maisons d'assistants maternels au 30/06/2025 - 6 établissements d'accueil du jeune enfant « PSU » au 31/12/2024 - 3 micro-crèches « PAJE » au 31/12/2024 (36 places) Malgré une diversité de l'offre solide, celle-ci est soumise à plusieurs tensions : - Baisse du nombre d'enfants de moins de 3 ans (- 1,6 %) - Vieillesse des assistants maternels (37 % ont plus de 55 ans) - Besoin d'anticiper les départs à la retraite et de renouveler les capacités Le maintien de l'équilibre entre besoins des familles et capacités d'accueil nécessite une stratégie concertée et prospective.	Familles avec enfants de moins de 3 ans Professionnels de la petite enfance Gestionnaires de structures d'accueil petite enfance Relais petite enfance
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Assurer la continuité et la pérennité des places d'accueil existantes Anticiper et répondre aux besoins futurs liés à la démographie et aux évolutions professionnelles Encourager la création de nouvelles structures ou la diversification des modes d'accueil	Réaliser une étude de besoins Création d'un réseau de professionnel petite enfance
	Echéances de réalisation
	2026 : réalisation de l'étude de besoin 2026 : création d'un réseau de professionnel petite enfance 2027 / 2028 : réflexion sur l'adéquation offre et besoin
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Communauté de Communes Thelloise : pôle petite enfance	Maintien ou augmentation du taux de couverture Renforcement de la cohérence territoriale de l'offre petite enfance Offre d'accueil plus en adéquation avec les besoins des familles Carte mettant en lien les besoins et les offres d'accueil
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Gestionnaire des structures petite enfance	Nombre de places créées, maintenue

Futur porteur de projet petite enfance Les acteurs et les professionnels du territoire œuvrant dans le domaine de la petite enfance Caf PMI	Taux de couverture petite enfance Taux de satisfaction des familles et des professionnels de la petite enfance Nombre d'actions et de participations aux échanges réalisées dans le cadre du schéma pluriannuel de la petite enfance
--	--

Action 2 : Rendre accessible l'offre notamment pour les familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie ou de travail, de leur état de santé, d'une situation de handicap ou de la faiblesse de leurs ressources.

Diagnostic initial	Public cible
Le territoire de la communauté de communes Thelloise bénéficie d'une offre d'accueil globalement satisfaisante, mais celle-ci demeure inégalement répartie et peu accessible à certains publics. Plusieurs constats persistent : - Des familles monoparentales et précaires rencontrent des difficultés à financer ou à accéder à un mode d'accueil - Les horaires proposés ne couvrent pas toujours les besoins liés aux emplois à horaires décalés - Les situations de handicap (enfants ou parents) peuvent être des freins pour certaines familles - Une insuffisance d'information ou d'accompagnement personnalisé peut accentuer le non-recours aux dispositifs d'aide - Le relais petite enfance constate, lors de ses permanences, une sous-représentation des familles les plus fragilisées Ces constats appellent des réponses communautaires mais également locales pour garantir un accès effectif et équitable à tous les enfants et leurs familles.	Familles à faibles ressources ou en situation de précarité Familles monoparentales ou ayant des horaires de travail atypiques Enfants ou parents en situation de handicap ou rencontrant des difficultés de santé Familles avec enfants 0-3 ans du territoire
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Faciliter l'accès aux modes d'accueil pour les familles fragilisées ou éloignées des dispositifs extérieurs Adapter l'offre pour mieux répondre aux contraintes d'emploi et de mobilité Renforcer l'accompagnement social, administratif et éducatif des familles Promouvoir l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein des structures d'accueil	Continuité du suivi et de l'accompagnement individualisé au sein du CCAS, en lien avec le RPE si nécessaire Orientation accrue vers les partenaires de la petite enfance : RPE, Caf, Pmi... Sensibilisation et formation des professionnels à l'accueil inclusif et bienveillant des enfants à besoins spécifiques Réflexion sur une priorisation éventuelle des places d'accueil d'urgence ou temporaire pour les situations sociales ou familles complexes
	Echéances de réalisation

	Avril 2026 – janvier 2027 : analyse sur les jours et horaires d'ouverture et réflexion sur une potentielle priorisation d'accueil 2025-2028 : tout au long de l'année sur l'ensemble de la période de la CTG pour les autres modalités 2027 ou 2028 : formation des professionnels sur l'accueil inclusif
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Communauté de communes Thelloise Mairie de Chambly SIVU Rural'Oise	Hausse du taux d'accès aux structures d'accueil pour les familles à faibles ressources ou isolées Amélioration du taux d'occupation des structures grâce à une meilleure adéquation entre offre et besoin Renforcement de la mixité sociale et inclusive dans les établissements d'accueil Meilleure connaissance des dispositifs d'aide par les familles Augmentation du nombre de familles accompagnées
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Partenaires de l'emploi et de l'insertion Relais petite enfance PMI CAF Les mairies Les CCAS Le trésor public	Nombre de familles accompagnées via le CCAS Taux d'occupation des structures d'accueil Part d'enfants issus de familles à faibles ressources accueillis Nombre de professionnels formés à l'accueil inclusif Niveau de satisfaction des familles accompagnées
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Action 3 : Soutenir la qualité des modes d'accueil

Diagnostic initial	Public cible
Depuis 2022, le Relais Petite enfance (Rpe) mobilise les assistants maternels du territoire pour participer à des formations Ipéria (formation continue). Depuis cette même année, le Rpe s'est engagé dans la mission renforcée n° 2 : analyse de pratique professionnelle Entre 2021 et 2025, le nombre d'assistant maternel différent participant à des temps de professionnalisation hors accueil des enfants est passé de 19 à 49. Entre 2021 et 2024, le nombre d'assistant maternel différent ayant participé aux ateliers collectifs avec les enfants sont passés de 30 à 50. Les structures petite enfance sont confrontées à plusieurs enjeux : vieillissement des professionnels, besoin de renouvellement des pratiques, formation continue, arrivée de nouveaux professionnels... Le maintien d'une offre qualitative, attractive et cohérente nécessite un accompagnement soutenu des professionnels de la structure.	Professionnel de la petite enfance (accueil individuel et collectif) Familles et enfants de moins de 3 ans bénéficiaires de l'offre d'accueil du territoire
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Garantir et renforcer la qualité éducative, relationnelle et organisationnelle des modes d'accueil Favoriser la professionnalisation continue des acteurs de la petite enfance Soutenir la coopération et le partage d'expériences entre professionnels Encourager l'innovation pédagogique et la prise en compte des besoins spécifiques des enfants et familles Réaliser un projet d'établissement, pédagogique, un règlement de fonctionnement mettant en avant l'accueil des enfants et la qualité de l'accueil	Informar les assistants maternels des actions organisées par le Rpe Envoyer une enquête annuelle pour connaître leurs attentes Inviter tous les professionnels sur les temps de professionnalisation Mise en place de temps d'analyse de pratiques professionnelles animés par une intervenante spécialisée Valorisation et invitation à participer à des formations thématiques externes (accueil inclusif, communication bienveillante, santé et sécurité, développement du jeune enfant...) Organisation de réunions liées à l'évolution des pratiques professionnelles Appui sur de nouvelles professionnelles sortant de dynamiques de formation Valorisation des initiatives locales (journées portes ouvertes, exposition, communication sur le projet pré pédagogique)
	Echéances de réalisation
	2025 – 2028 tout au long de la CTG
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus

Communauté de communes Thelloise Mairie de Chambly Sivu Rural'Oise	Amélioration mesurable du climat professionnel et de la satisfaction des équipes, bienveillance Hausse du taux de participation des professionnels (assistants maternels et professionnels des établissements d'accueil du jeune enfant) aux temps de formation Maintien ou amélioration du taux d'occupation des structures d'accueil Valorisation du territoire de Chambly comme pôle de qualité éducative au sein de la communauté de communes Thelloise Qualité des actions proposées, qualité de l'accueil
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Directeur et gestionnaire des structures petites enfance Assistants maternels Relais petite enfance CNEPT Ipéria PMI Caf	Nombre de professionnels formés ou accompagné par an Nombre de temps d'analyse de pratiques ou d'échanges organisés Taux de satisfaction des participants / Enquête de satisfaction Evolution du taux d'occupation des structures d'accueil Nombre d'enfants inscrits en EAJE, accueillis par un assistant maternel Retours qualitatifs des familles sur la qualité d'accueil
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Action 4 : Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Le Relais Petite Enfance informe les familles sur les différents modes d'accueils et accompagne la mise en relation entre l'offre et la demande. En 2024, 269 familles ont bénéficié du service Rpe au moins une fois. En 2021, 61,6 % des familles ont des enfants dont 14,40 % d'entre elles sont monoparentales. Le taux de natalité (2015 à 2021 : 11,4 %) est en diminution mais identique au taux national qui est de 11,3 %. Le nombre de naissances est stable. Le nombre d'enfants Caf et MSA de moins de 3 ans est passé de 2 018 en 2000 à 1 964 en 2023, soit une baisse de 4,24 %.	Familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans et futurs parents
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Informar les familles, des services et dispositifs existants destinés à la petite enfance (EAJE, assistants maternels, association à la parentalité...) Accueillir et accompagner les familles au sein des structures petite enfance Orienter les familles selon leurs besoins Faciliter les démarches d'inscriptions dans les modes d'accueil	Mise à jour du guide pratique petite enfance Tableau de recensement des besoins de mode d'accueil des familles Tableau de recensement des familles orientées vers les partenaires Rencontres des familles pour chaque inscription et au cours de l'accueil si besoin Organisation de rencontres d'information (café-parents, portes ouvertes annuelles...) animées par les professionnels Simplification des démarches d'inscription
	Echéances de réalisation
	2025 – 2028 tout au long de la CTG
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Relais petite enfance de la communauté de communes Thelloise	Meilleure visibilité et compréhension des modes d'accueil petite enfance existant Cibler les besoins des familles et leur offrir un accueil adapté Rompres l'isolement des familles Simplification du parcours des familles dans leurs démarches d'inscription
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Les associations et structures du territoire	Résultats des différents tableaux de recensement Nombre de familles accueillies Résultat des enquêtes de satisfaction
Spécificités par autorité organisatrice signataire	
Cette compétence se fait via le relais petite enfance de la communauté de communes Thelloise	

Action 5 : Organiser un forum petite enfance (Communauté de communes Thelloise)

Diagnostic initial	Public cible
Les animatrices du Relais Petite Enfance constatent, lors des permanences, que de nombreuses familles méconnaissent les différents modes d'accueil (individuels et collectifs) et les services ou dispositifs destinés à la petite enfance et à la parentalité présents sur le territoire. Par ailleurs, les ateliers parents-enfants rencontrent un fort succès (en 2025, 5 ateliers proposés par le Pôle Petite Enfance, 52 parents inscrits, 9 n'ont pu participer faute de places), révélant un besoin fort de rencontres, d'échanges et d'information autour de ces thématiques.	Familles avec enfants de 0 à 4 ans résidant sur le territoire communautaire. Futurs parents. Professionnels de la petite enfance et de la parentalité.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Offrir un temps d'information global et convivial sur les modes d'accueil et les services à la parentalité. Favoriser la rencontre entre les familles et les professionnels de la petite enfance. Promouvoir les structures locales d'accueil du jeune enfant ou de la parentalité. Encourager les échanges entre les professionnels des différents modes d'accueil et autres services (parentalité). Proposer des ateliers gratuits parents/enfants pour renforcer les liens familiaux et sensibiliser à des thématiques éducatives, culturelles, alimentaires et de bien-être.	Identifier les initiatives existantes sur d'autres forums. Trouver un lieu accessible et convivial. Rechercher des partenaires. Organiser des rencontres avec les professionnels du territoire. Elaborer collectivement un programme.
	Echéances de réalisation
	Préparation dès le 2ème semestre 2026. Forum réalisé au cours du 2ème trimestre 2027.
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Agents et responsable du pôle petite enfance. Service communication. Service patrimoine. Service secrétariat général.	Meilleure connaissance par les familles des modes d'accueil et des dispositifs d'accompagnement à la parentalité. Augmentation de la fréquentation des EAJE sur le territoire Valorisation des services existants et meilleure articulation entre eux. Développement du réseau de partenaires petite enfance et du travail collaboratif Implication accrue des parents dans la vie du territoire.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Prestataires extérieurs (interventions, ateliers parents-enfants, ...). Professionnels volontaires représentant chacun des modes d'accueil du territoire.	Nombre de participants le jour de l'évènement (inscriptions et émargements). Enquête de satisfaction à destination des familles. Sondage à l'intention des différents partenaires. Evolution à N+1 du nombre d'enfants accueillis sur les EAJE

Action 6 : Réfléchir au développement de l'offre d'accueil en matière de petite enfance afin de répondre aux besoins des familles du territoire

Diagnostic initial	Public cible
- Difficulté à répondre aux demandes de modes d'accueil des familles sur le territoire - L'offre existante ne correspond pas toujours aux besoins réels - Manque de connaissances sur les besoins réels des familles - Certaines structures sont complètes, d'autres disposent de places libres	Familles avec enfants de 0 à 3 ans Futurs parents
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
- Recenser les besoins des familles (horaires, localisation) - Connaître les modes d'accueil existants - Favoriser le développement d'une offre adaptée aux demandes sur le territoire - Adapter les modes d'accueil aux besoins variés des familles - Renforcer les liens entre les structures pour mieux orienter les familles et faciliter l'accès aux modes d'accueil	- Créer un outil pour recenser les besoins des familles en lien avec les modes d'accueil disponibles sur le territoire - Réaliser une analyse des besoins sociaux sur le territoire communautaire - Etudier les résultats de l'analyse des besoins sociaux du territoire lors de groupes de travail
	Echéances de réalisation
	2025 : créer un outil de recensement des besoins 2026 : réaliser l'analyse des besoins sociaux 2027 : étudier les résultats de l'analyse des besoins sociaux
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
- Chargée de coopération CTG - Responsable RPE - Responsable du pôle petite enfance - Direction du Multi-accueil à Belle-Eglise	1- Avoir une vision d'ensemble de tous les modes d'accueil implantés sur le territoire communautaire 2- Avoir une meilleure connaissance des besoins des familles 3- Permettre l'adéquation entre les besoins des familles et l'offre d'accueil et adapter la politique publique de la Petite Enfance en conséquence 4-
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
- PMI - CAF - EAJE du territoire communautaire - Société externe	- Données chiffrées des besoins des familles - Nombre et types de structures petite enfance existantes - Implantation géographique des structures petite enfance sur le territoire

Action 7 : Créer un outil de recensement des besoins d'accueil

Diagnostic initial	Public cible
Lors des échanges, les animatrices du RPE observent que les parents ont une méconnaissance des spécificités des modes d'accueil du territoire et de la possibilité de faire appel à plusieurs modes d'accueil en simultanée. Les parents à la recherche d'un mode d'accueil n'informent pas toujours les animatrices du RPE des besoins spécifiques (horaires atypiques, temps partiel, ...), ce qui rend difficile l'orientation des familles dans leurs recherches. Le RPE de la CC Thelloise accompagne également les porteurs de projet et les renseigne sur les besoins du territoire.	Les familles du territoire et/ou à la recherche d'un mode d'accueil sur le territoire. Les porteurs de projet qui souhaitent s'implanter sur le territoire.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
1- Faire un état des lieux des demandes spécifiques sur le territoire ; 2- Orienter les familles en fonction des besoins recensés ; 3- Accompagner les porteurs de projet en fonction des besoins ; 4- Suivre les demandes des familles.	1- Réflexion en équipe concernant les informations à recenser ; 2- Groupe de travail sur la création d'un outil ; 3- Création de l'outil de recensement avec l'appui du service informatique (ex : tableau Excel partagé) ; 4- Elaboration d'une procédure d'utilisation pour tous les utilisateurs ; 5- Réunion de présentation de l'outil et de sa procédure.
	Echéances de réalisation
	Année 2025
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Pôle petite enfance de la Thelloise (responsable et assistante administrative) Relais Petite Enfance (animatrices) Haltes-Garderies Itinérantes (directrices)	Recensement quantitatif des demandes spécifiques des familles. Orientation des familles plus ajustées. Accompagnement plus cohérent des porteurs de projet. Majorité de familles accédant à une solution d'accueil pour leur enfant.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Service informatique de la CCT	Rappel des familles dans un second temps pour obtenir un nombre de familles ayant trouvé un mode d'accueil correspondant à leurs besoins. Nombre de projet d'ouverture de structure abouti.

Action 8 : Coopérer entre les professionnels de la petite enfance et partager les expériences

Diagnostic initial	Public cible
- Absence d'échanges, de partage, de relations et de coordination entre les structures, les professionnels et les différents modes d'accueil de la petite enfance sur le territoire - Pratiques professionnelles variées selon les structures et les acteurs - Isolement	Professionnels de la petite enfance exerçant à domicile, en structure ou en collectivité
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
- Mutualiser les pratiques et partager les expériences entre professionnels - Promouvoir et valoriser les métiers de la petite enfance - Renforcer la coopération entre accueil individuel et collectif - Développer une culture commune fondée sur la confiance et la reconnaissance mutuelle	- Journée pédagogique en commun avec la mise en lien des différents professionnels et structures de la petite enfance du territoire - Groupes de travail sur inscription des professionnels autour de différents thèmes (sommeil, repas, jeux, ...)
	Echéances de réalisation
	2026 : Mise en relation des différentes structures et mode d'accueil (visite des locaux, réunion de présentation, ...) + organisation d'une journée pédagogique commune pour faire connaissance (et travail autour d'un thème) 2027 : Mise en place des groupes de travail (2/an ?) + Journée pédagogique commune 2028 : Continuité groupe de travail (3 ou 4/an) + journée pédagogique commune
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
- Direction Multi-accueil de Belle-Eglise (Association Pays de Bray Services) - Direction Halte-Garderie les p'tits filous d'Ully Saint Georges	- Partage d'expériences, de compétences et de problématiques entre professionnels - Harmonisation des pratiques et meilleure connaissance mutuelle - Mise en place d'outils communs - Renforcement du sentiment d'appartenance à un réseau
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
- CCT - PMI - CAF - Structures petite enfance - Assistantes maternelles	- Quantitatifs : • Nombre de réunions annuelles et nombre de professionnel participants en interservices • Nombre de thématiques abordées /an ou /réunion - Qualitatifs : • Questionnaire de satisfaction annuel à destination de chaque structure / mode d'accueil • Mise en place de réunion(s) intra services afin d'évaluer et d'établir des comptes-rendus de ces réunions et journées coopératives • Réunions de travail entre les services mobilisés

Action 9 : Moderniser et faire évoluer les pratiques professionnelles du Multi Accueil de Chambly

Diagnostic initial	Public cible
Les équipes du Multi-Accueil, composées d'auxiliaires de puériculture et d'agents titulaires du CAP Petite Enfance, assurent un accueil de qualité des jeunes enfants. Toutefois, les pratiques professionnelles restent parfois hétérogènes selon les générations et les formations initiales. Le besoin de renforcer la cohérence pédagogique, d'intégrer de nouvelles approches éducatives (motricité libre, communication bienveillante, inclusion, développement durable, numérique éducatif) et d'actualiser les connaissances réglementaires et sanitaires a été identifié. Par ailleurs, le cadre de travail nécessite une adaptation aux évolutions sociétales et aux attentes des familles (rythmes, accompagnement à la parentalité, diversité culturelle).	- Ensemble de l'équipe du Multi-Accueil : auxiliaires de puériculture, CAP Petite Enfance, agents techniques participant à la vie quotidienne - Enfants et familles bénéficiaires, de manière indirecte.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
1. Harmoniser et moderniser les pratiques professionnelles autour d'un cadre de travail commun et actualisé ; 2. Développer les compétences des professionnelles sur les thématiques actuelles de la Petite Enfance (neurosciences, accueil inclusif, transitions écologiques) ; 3. Renforcer la dynamique d'équipe, la réflexion collective et le sentiment d'appartenance à une structure apprenante.	- Années 2025-2026 : • Diagnostic partagé des pratiques et besoins en formation. • Création d'un groupe de travail interne (référentes thématiques, direction). • Élaboration d'un plan de formation triennal et d'un cadre de travail révisé. - Années 2026-2027 : • Mise en place de formations et d'ateliers pratiques (posture professionnelle, communication, motricité libre, développement durable). • Organisation de journées pédagogiques et visites croisées avec d'autres structures sur la CCT. • Début de l'expérimentation de nouvelles pratiques (espaces réaménagés, outils d'observation, documentation partagée). - Années 2027-2028 : • Évaluation et capitalisation des expérimentations. • Ajustement des pratiques et formalisation d'un référentiel interne. • Valorisation du travail d'équipe par une restitution interne et institutionnelle (exposition, mini-vidéo, rapport synthétique).
	Echéances de réalisation
	- Démarrage : avril 2026 - Évaluation intermédiaire : juin 2027 - Clôture et valorisation : juin 2028

Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
- Multi Accueil: Directrice-Adjointe, Directrice (responsables de l'action). - Service RH (formation) - Direction Enfance Vie scolaire Jeunesse	- Cohérence accrue des pratiques éducatives et d'accompagnement. - Professionnelles valorisées, formées et engagées dans une dynamique collective. - Amélioration du bien-être des enfants et de la satisfaction des familles. - Structuration durable d'une culture d'équipe apprenante.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
- CCT. - CAF. - PMI. - Centres de formation (CNFPT, associations spécialisées) - Structures d'accueil voisines.	- Nombre de formations suivies et de participantes impliquées - Évolution du cadre de travail et des outils de suivi - Taux de satisfaction des professionnelles et des familles. - Observations qualitatives sur les pratiques et la cohésion d'équipe.

DOMAINE ENFANCE

Action 10 - Mettre en place le projet « Anim' ton midi » – MANGER BOUGER - Chambly

Diagnostic initial Lors de la pause méridienne les enfants n'ont pas forcément l'envie mais aussi la possibilité de participer à des animations jeux. La durée sur le temps du midi est limitée et les animateurs ont un rituel bien précis. Ce projet va un peu chambouler ce quotidien pendant 1 semaine par mois. Concentrons-nous sur notre hygiène de vie. Sport, jeux, alimentation et hygiène seront les points fort de ce projet.	Public cible MS ET GS de l'école Elsa Triolet MS ET GS de l'école Charles Lahille GS de l'école Thérèse DECLEMY
Objectifs opérationnels • Sensibiliser les enfants à une hygiène de vie. • Permettre aux enfants de se responsabiliser. • Permettre aux enfants de participer à des ateliers jeux sur le temps de la pause méridienne. • Apprendre aux enfants à apprécier ce qu'il mange tout en apprenant ce qu'il y a réellement dans l'assiette.	Modalités de mise en œuvre • Participation des familles dans le projet. • Mise en place d'animation jeux au sein de l'école. • Sac individuel par enfant (avec brosse à dent et dentifrice). • Organisation différente selon les écoles.
	Echéances de réalisation • 1 semaine par mois (lundi-mardi-jeudi-vendredi) • Année scolaire 2025-2026.
- Services mobilisés et responsables de l'action Directrices ALSH Pavillon Conti Directrices ALSH Léo Lagrange	Résultats attendus • Participation des enfants. • Investissement des familles dans le projet • Participation de minimum 6 enfants sur le long de la semaine
Partenaires sollicités • Service restauration « API » • Familles	Indicateurs d'évaluation • Investissement des familles. • Investissement de l'école. • Participation des enfants aux différents ateliers proposés. • Enfant qui se responsabilise en faisant attention à son matériel.

Action 11 : Proposer une journée conviviale des ALSH de Chambly

Diagnostic initial	Public cible
Nous faisons souvent des projets par structures, nous voulons donc réunir le Pavillon Conti et Léo Lagrange afin de faire une journée pour les enfants avec leurs parents en rencontrant les 2 structures.	Enfants des ALSH Léo Lagrange et Pavillon Conti ainsi que leurs parents.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
- Favoriser la communication, la confiance et liens sociaux - Découvrir les équipes d'animation - Encourager la coopération	Prévoir des jeux interactifs entre les enfants et équipe d'animation contre leurs parents.
	Echéances de réalisation
	Sur une journée/demi-journée en 2026 et/ou 2027 et/ou 2028.
- Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Directrices ALSH Pavillon Conti Directrices ALSH Léo Lagrange	Partager un moment convivial entre équipes d'animation et les enfants/parents de Chambly.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Ludothèques Département de l'Oise (prêt de structures gonflables) Associations (à déterminer avec les équipes)	Minimum 6 familles présentes sur le projet.

Action 12 : Mettre en place le projet intergénérationnel ALSH Maternel / EHPAD - Chambly

Diagnostic initial	Public cible
Ce projet a pour but de lutter contre l'isolement des seniors et de permettre aux deux publics de trouver une quête de sens et d'utilité. En effet l'isolement chez les personnes âgées peut entraîner des effets néfastes sur la santé mentale et physique. Les enfants ont quant à eux besoin de se sentir utile et d'apprendre de nouvelle chose.	• Enfants de l'accueil de loisirs maternel Léo Lagrange • Résidents de l'EHPAD Louise Michel. • Petits bouts de la crèche.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
• Réduire l'isolement social. • Permettre de partager des savoirs. • Développer la solidarité et la coopération des deux publics. • Créer des liens entre les jeunes et les personnes âgées.	• Rencontre et échange avec l'animatrice de l'Ehpad • Préparations avec les enfants de Léo Lagrange (lots pour le loto, apprentissage d'une chorale, cartes de voeux...) • Rencontre entre les enfants et quelques résidents de l'Ehpad, et pour le 10/12/25 avec quelques petits bouts de la crèche.
	Echéances de réalisation
	<u>Mercredis, sur l'année 2025-2026 :</u> 8/10/25, 12/11/25, 10/12/25, 14/01/26, 11/02/26 20/05/26.
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
• ALSH Léo Lagrange : 1 des 2 directrices, responsable de l'action. • ALSH Léo Lagrange : 1 animatrice. • Directrice du multi-accueil Arlequin.	• Rencontre intergénérationnelle. • Transmission et partage. • Dynamique de pérennisation d'actions de ce type.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
• EHPAD Louise Michel : animatrice.	➤ Participation d'au moins 8 enfants durant tout le long du projet. ➤ Nombre de résidents impliqués.

Action 13 : Mettre en place le projet intergénérationnel enfants-seniors CCAS RPA - Chambly

Diagnostic initial	Public cible
Après une marche intergénérationnelle pour la semaine bleue organisée par le CCAS de Chambly, nous avons remarqué l'enthousiasme des enfants et personnes âgées de cette rencontre. Nous voulons donc proposer un projet sur plusieurs séances pour continuer cet échange.	Enfants de 8-10 ans. Personnes âgées habitant la commune de Chambly.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
- Créer des liens intergénérationnels et sociaux. - Encourager la solidarité et le partage.	Proposer différents temps d'échanges autour des jeux, de discussions et d'ateliers divers.
	Echéances de réalisation
	Sur les temps périscolaires (2/3 mercredis)
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Directrices ALSH Pavillon Conti CCAS / conseil des aînés	Confectionner un goûter enfants/personnes âgées pour une dégustation ensemble.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
CAF CCT	10 enfants présents sur le projet avec 5-6 personnes âgées.

Action 14 : Elaborer un projet commun entre les deux ALSH nommé « Run color » - Chambly

Diagnostic initial Les enfants pratique peu ou pas de sport en dehors du temps scolaire. Lors des animations sportives nous constatons que certains enfants sont en difficulté avec leur respiration et ils ont du mal à participer à l'animation « sport » du début à la fin. Il est important de préparer les enfants à se dépasser et renforcer leurs efforts. Le but de la préparation de la Run Color sur plusieurs séances est de préparer les enfants à la course tout en prenant compte de l'âge, de la condition physique et de son envie de se surpasser. L'accompagnement des équipes d'animations est important. La Run Color n'est pas une compétition mais un moment à partager tous ensemble et d'encourager notre jeune public à se dépasser.	Public cible Enfants des ALSH maternel LEO LAGRANGE + élémentaire ALSH PAVILLON CONTI
Objectifs opérationnels • Participer à un projet commun entre les deux ALSH. • Faire participer les enfants à un projet dans un contexte autre que l'accueil de loisirs.	Modalités de mise en œuvre • Participation des enfants pour la Run Color qui se déroulera au chemin des marais (Chambly) • Mise en place de barrière de sécurité et recrutement d'agent supplémentaire pour encadrement • Départ échelonné et distance adapté selon l'âge des enfants Echéances de réalisation • 1 mercredi ciblé sur la thématique du sport entre chaque vacances (préparation physique) • Année scolaire 2025-2026.
Services mobilisés et responsables de l'action Directrices ALSH Pavillon Conti Directrices ALSH Léo Lagrange	Résultats attendus • Participation des enfants. • Investissement des équipes d'animations •
Partenaires sollicités Police Municipale Services techniques Service communication (médaille) Plusieurs enseignes pour remise de lot (Leclerc...)	Indicateurs d'évaluation • Participation d'un minimum de 10 enfants par structure qui court sur tout le long du trajet • Séance bien définie et organiser par les équipes d'animation durant l'année.

DOMAINE JEUNESSE

Action 15 : Maintenir et développer le service jeunesse « ADOS » Anticiper les besoins en vu de l'évolution de cette population – Neuilly en Thelle

Diagnostic initial	Public cible
En 2023, 34 % de la population jeune a entre 6 et 11 ans soit une augmentation de 33,77 % par rapport à la population des 12/17 ans en 2023.	Les jeunes de 12 à 17 ans
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Etudier l'évolution de la population jeune de la commune Envisager l'évolution de l'offre d'accueil Offrir aux jeunes de la commune des activités Prévenir l'errance dans les rues de cette jeunesse Etudier la possibilité de mutualiser avec d'autres communes	Mise en place d'un groupe de travail élus / techniciens / parents d'élèves
	Echéances de réalisation
	2028
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Commune de Neuilly Coordinateur CTG	Maintien et / ou développement du service jeunesse
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Collège, Communautés de communes Thelloise, Caf	Nombre de réunions Prise de décisions

Action 16 : Coopérer entre les professionnels de la jeunesse (11-17 ans) et partager les expériences

Diagnostic initial	Public cible	
Sur la communauté de communes de la Thelloise, 13 601 enfants et jeunes de 0 à 19 ans résident sur le territoire, dont 34 % ont entre 6 et 11 ans. L'offre d'accueil périscolaire et extrascolaire est riche et portée par de nombreux acteurs (communes, syndicats, associations, ILEP, Léo Lagrange...), mais reste aujourd'hui dispersée. Les adolescents de 11 à 17 ans bénéficient d'un choix plus réduit, concentré sur quelques communes, avec peu de liens entre les structures jeunesse. Plus largement, les professionnels intervenant auprès des jeunes (établissements scolaires, centres de loisirs, associations...) se connaissent peu et disposent rarement de temps pour échanger. Renforcer la coopération et le partage d'expérience apparaît donc comme un levier essentiel.	Professionnels de la jeunesse intervenant sur le territoire. Jeunes de 11 à 17 ans. Structures partenaires : services municipaux enfance/jeunesse, associations, organes de coordination territoriale (ex : mission locale, CAF, etc.). Optionnellement : représentants de familles, jeunes référents ou ambassadeurs pour enrichir le partage d'expériences.	
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre	
Créer une véritable dynamique de coopération collective au service des jeunes du territoire ; Mutualiser les expériences ; Partager les savoir-faire et diffuser les bonnes pratiques d'accompagnement, afin de renforcer la cohérence éducative et la complémentarité entre les acteurs ; Encourager l'émergence de projets communs à l'échelle intercommunale, tout en contribuant à la montée en compétence des équipes ; Rendre l'offre jeunesse plus visible, plus cohérente et mieux adaptée aux besoins des adolescents et de leurs familles.	Identifier les besoins et les thèmes prioritaires pour une coopération renforcée (ex : transition maternelle/élémentaire, coordination périscolaire/extrascolaire, repérage des jeunes en difficulté, les enfants porteurs de handicap, la mutualisation des temps de formation) ; Mis en place de groupes de travail par thématique, et pour l'accompagnement à la co-construction de projets intercommunaux.	
	<th>Echéances de réalisation</th>	Echéances de réalisation
	2026 Identifier les besoins et les thèmes prioritaires pour une coopération renforcée (ex : transition maternelle/élémentaire, coordination périscolaire/extrascolaire, repérage des jeunes en difficulté, les enfants porteurs de handicap, la mutualisation des temps de formation) ; 2027/2028 Mis en place de groupes de travail par thématique, et pour l'accompagnement à la co-construction de projets intercommunaux.	

Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction enfance vie scolaire jeunesse Directrice du SIVU Rural'Oise Chargée de coopération CTG	Amélioration de la coordination entre acteurs jeunesse du territoire. Augmentation du nombre de projets intercommunaux coconstruits. Meilleure circulation de l'information et partage des savoirs. Évaluer l'impact de cette coopération sur la dynamique partenariale et l'accompagnement des enfants/jeunes.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
CAF de l'Oise SDJES de l'Oise Structures gestionnaires d'ALSH et d'accueils jeunes Services enfance/jeunesse de l'intercommunalité Associations, mission locale Établissements scolaires (école, collège) Collectivités territoriales (mairie, département)	Nombre de professionnels et de structures impliqués dans le réseau. Nombre et qualité des temps de rencontre organisés. Nombre de projets intercommunaux émergents ou coconstruits. Satisfaction des participants Eventuels impacts sur les publics jeunes (qualitatifs ou quantitatifs). Bilan : ce qui a fonctionné, ce qui doit être amélioré, à diffuser auprès des décideurs, partenaires financiers.

Action 17 : Réfléchir à des actions jeunesse à l'échelle intercommunale

Diagnostic initial	Public cible	
L'offre jeunesse du territoire est aujourd'hui variable d'une commune à l'autre : certaines proposent des animations et dispositifs, d'autres sont en cours de réflexion sur ce sujet. Les actions existantes restent majoritairement communales, sans coordination intercommunale, ce qui limite la visibilité, la mobilité et l'égalité d'accès pour les jeunes de 11-17 ans. Le territoire manque d'un état des lieux global des besoins, ressources et services jeunesse (données, fréquentation, mobilité, partenariats, attentes des familles).	Jeunes de 11 à 17 ans Professionnels enfance jeunesse Élus et décideurs locaux Parents / familles Réseaux associatifs	
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre	
Mener une réflexion partagée pour construire une politique jeunesse cohérente et adaptée à l'échelle intercommunale. Identifier les besoins et attentes des jeunes sur le territoire Harmoniser ou mutualiser certaines actions existantes Favoriser la mobilité et l'accessibilité des jeunes aux dispositifs Co-construire avec les jeunes une vision stratégique commune Encourager la coopération entre acteurs jeunesse.	Diagnostics jeunesse (enquêtes, cartographie, données INSEE) World café, forum ouvert Groupes de travail thématiques Plateformes numériques collaboratives Réunions interservices et intercommunales	
	<th data-bbox="1111 963 2112 1000">Echéances de réalisation</th> 2025-2028 2026-ETAT DES LIEUX /Réunions 2027 : Consultation des jeunes via des enquêtes, forums, entretiens, réseaux sociaux... Temps de travail intercommunal avec les acteurs jeunesse (réunions, groupes de travail thématiques) Elaboration d'un diagnostic partagé Elaboration d'un diagnostic partagé Formulation de pistes d'actions et scénarios de coopération : évènements communs, services mutualisés, coordination d'animations, etc. Restitution et présentation aux élus pour validation et mise en œuvre	Echéances de réalisation

Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Pilote : Directrice SIVU Co pilote : Adjointe au maire d'Angy	Organisation d'une démarche collaborative visant à réfléchir collectivement à une stratégie jeunesse intercommunale. Cette démarche comprend plusieurs étapes : État des lieux des actions jeunesse existantes sur les différentes communes Consultation des jeunes via des enquêtes, forums, entretiens, réseaux sociaux... Temps de travail intercommunal avec les acteurs jeunesse (réunions, groupes de travail thématiques) Élaboration d'un diagnostic partagé Formulation de pistes d'actions et scénarios de coopération : évènements communs, services mutualisés, coordination d'animations, etc. Restitution et présentation aux élus pour validation et mise en œuvre
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Communes membres de l'intercommunalité Services jeunesse municipaux Associations locales Établissements scolaires CAF, MSA, DDCS, etc. Jeunes du territoire	Nombre de participants aux ateliers Taux de participation des jeunes Nombre de communes et associations représentées Satisfaction des participants Nombre d'actions coconstruites / mutualisées par la suite

Action 18 : Développer l'Espace Jeunes et la Politique Globale Jeunesse - Chambly

Diagnostic initial	Public cible
Voilà plusieurs années que la Politique Jeunesse Globale se doit d'être définie afin d'accueillir dans les meilleures conditions et avec la plus grande qualité les préadolescents et adolescents chamblysiens. De plus l'Espace Jeunes existant accueille actuellement les publics mais sans véritable déclaration auprès des SDJES et sans cadre pédagogique clair. Bien que la sécurité des publics reçus soit tout particulièrement mise en avant, il en convient un accueil disparate manquant de cohérence éducative.	Jeunes âgés de 11 à 17 ans. Famille de ces jeunes.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
- Travailler avec les publics accueillis et les familles. - Rédiger un projet pédagogique. - Déclarer la structure, à minima, auprès des SDJES sur les vacances scolaires. - Participer au futur travail autour du renouvellement du Projet Educatif Territorial (PEDT). - Définir une Politique Jeunesse Global (PJG) sur la ville.	Recrutement d'un responsable pour l'Espace jeunes : septembre 2025. Travail avec les jeunes et les familles : fin 2025 / début 2026. Rédaction du projet pédagogique : fin 2025 / début 2026. Déclaration de l'Espace Jeunes : fin 2025 / début 2026. Travail autour du PEDT et de la PJG : 2026/2027.
	Echéances de réalisation
	Années 2026 et 2027.
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Responsable Jeunesse. Directeur Enfance Vie scolaire Jeunesse. Espace Jeunes de la Ville de Chambly.	Concertation des jeunes et des familles. Rédaction du projet pédagogique pour le début de l'année 2026. Déclaration de la structure pour les vacances d'hiver 2026. Travail autour du nouveau PEDT à partir du printemps 2026. Définition de la Politique Jeunesse Globale sur 2026/2027.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
CAF CCT SDJES de l'Oise Associations du territoire	- Nombre et fréquence des participations des jeunes / familles en lien avec les concertations. - Respect du calendrier de rédaction du projet pédagogique. - Déroulement de la session des vacances d'hiver 2025 avec un agrément SDJES. - Qualité des contributions, propositions et implications dans le cadre du travail autour du PEDT. - Rédaction effective de la PJG pour l'année 2027 au plus tard.

Action 19 : Proposer des actions aux jeunes autour du thème « Découvre ton avenir » - Chambly

Diagnostic initial	Public cible
Le diagnostic territorial de la Communauté de Communes Thelloise (CTG 2025-2028) met en évidence une qualification moyenne faible, avec 54 % des habitants ayant un niveau inférieur au baccalauréat. Cette donnée traduit un besoin d'accompagnement renforcé vers la découverte professionnelle et la valorisation des parcours. Les jeunes du territoire, notamment ceux âgés de 12 à 17 ans, manquent d'occasions concrètes pour explorer les métiers, rencontrer des professionnels et se projeter dans une orientation choisie. La Mission Locale représente un partenaire clé pour initier une démarche d'éveil à la citoyenneté et à la vie active dès le collège.	Jeunes de 12 à 17 ans, inscrits à l'Espace Jeunes ou scolarisés sur le territoire de la CC Thelloise, notamment ceux issus de milieux modestes ou peu au contact du monde professionnel.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
- Sensibiliser les jeunes aux différents secteurs d'activité du territoire. - Favoriser la découverte des métiers, des filières et des parcours d'accès à l'emploi. - Renforcer la confiance et la motivation des jeunes face à leur avenir professionnel. - Créer un lien durable entre les structures jeunesse, la Mission Locale et les acteurs économiques. - Lutter contre les inégalités d'information et d'accès aux opportunités.	- Mise en place d'un cycle d'ateliers "Découvre Ton Avenir" animé conjointement par l'Espace Jeunes et la Mission Locale. - Organisation d'un Forum des Métiers et des Passions: stands, mini-conférences, démonstrations métiers, témoignages d'apprentis. - Visites d'entreprises locales (artisanat, industrie, services, agriculture) en partenariat avec les communes et les acteurs économiques. - Ateliers pratiques : création de CV ludique, simulation d'entretien, découverte de l'alternance, immersion courte. - Création d'un mur des métiers à l'Espace Jeunes (portraits de pros du territoire). - Restitution publique lors d'une "soirée découverte métiers" avec les familles.
	Echéances de réalisation (projection)
	- Janvier à juin 2026 : ateliers et visites d'entreprises. - Avril 2026 : forum intercommunal des métiers. - Juin 2026 : soirée de restitution jeunes-familles.
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
- Responsable de l'Espace Jeunes – coordination du projet. - Mission Locale – animation et accompagnement des jeunes. - Service jeunesse intercommunal – logistique et communication. - Partenaires économiques (artisans, entreprises locales, chambres consulaires). - Établissements scolaires et collèges du territoire.	- 80 jeunes sensibilisés aux métiers du territoire en 6 mois. - Création d'un réseau durable entre structures jeunesse et Mission Locale. - Amélioration de la connaissance des filières d'avenir locales. - Valorisation des jeunes à travers leurs découvertes et participations.

Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Mission Locale, entreprises locales, chambres de métiers et de commerce, collèges, Pôle Emploi, associations professionnelles, élus locaux.	- Nombre de jeunes participants / taux de satisfaction. - Nombre d'entreprises et partenaires impliqués. - Évolution du lien entre jeunes et Mission Locale (inscriptions, suivis). - Nombre de projets individuels (stages, immersions, vocations).

Action 20 : Organiser un festival numérique

Diagnostic initial	Public cible
Les jeunes de la Thelloise manquent d'espaces d'expression et d'initiatives valorisant leurs compétences numériques et créatives. Le territoire dispose d'un seul accueil jeune, et l'accès à la culture et aux outils numériques reste inégal.	Jeunes de 12 à 17 ans – Ensemble du territoire de la Communauté de communes Thelloise via le collège (public mixte, avec attention aux zones rurales)
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
- Favoriser l'autonomie et l'expression créative des jeunes à travers le numérique - Créer un événement fédérateur intercommunal - Promouvoir les compétences numériques, artistiques et techniques des jeunes - Renforcer le lien entre jeunes, familles et partenaires locaux	- Organisation d'un festival intercommunal du numérique (août / septembre 2026) - Ateliers préparatoires : MAO, vidéo, photo, réseaux sociaux, responsables, création 3 D, jeux vidéo, robotique - Exposition / concours de créations numériques et mini-concerts - Implication des jeunes dans l'organisation, la communication et la scénographie - Partenaires : écoles, médiathèques, associations culturelles, entreprises locales - Organisation de transport dans les différentes communes de la Thelloise
	Echéances de réalisation
	Préparation : novembre – août 2026 Festival : août 2026 Evaluation : septembre 2026
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Responsable de l'Espace jeunes Espace jeunes, service communication, médiathèques, associations culturelles, collèges, transport	- + 50 jeunes impliqués directement - 500 visiteurs - Développement des compétences numériques et de l'esprit d'initiative
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Associations et partenaires spécialisées	- Nombre de jeunes participants / exposants - Satisfaction des jeunes et familles - Nombre de partenariats créés (public / privé)

Action 21 : Impliquer les jeunes dans leur cadre de vie avec le projet « Pergola & Couleurs »

Diagnostic initial	Public cible
Les jeunes du territoire manquent de projets concrets leur permettant de s'impliquer dans l'aménagement de leur cadre de vie et d'apprendre par l'action.	Jeunes de 13 à 17 ans – Usagers de l'Espace Jeunes.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
- Favoriser la responsabilisation et la coopération. - Valoriser les jeunes à travers un projet collectif et visible. - Améliorer les locaux de l'Espace Jeunes (intérieur/extérieur). - Encourager la mixité et l'apprentissage du "faire ensemble".	- Réalisation d'une pergola et d'aménagements extérieurs (palettes, jardinières, tables). - Peinture intérieure et personnalisation de l'espace (mur d'expression, fresque, signalétique). - Encadrement par les animateurs et artisans locaux. - Sensibilisation à la sécurité, à l'écologie et au recyclage. - Inauguration publique avec les familles.
	Echéances de réalisation
	Janvier à juin 2026 (2 phases : bricolage extérieur puis peinture intérieure).
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Responsable jeunesse. Espace Jeunes, collectivité	- Jeunes valorisés et impliqués dans la vie du lieu. - Création d'un espace extérieur convivial et écologique. - Amélioration de la cohésion de groupe.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Service technique, artisans partenaires, associations locales.	- Nombre de jeunes mobilisés (objectif : 15 à 20). - Satisfaction des jeunes / familles / élus. - Pérennité des aménagements créés.

DOMAINE PARENTALITE

Action 22 : Créer un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) itinérant sur le territoire (Communauté de communes Thelloise)

Diagnostic initial	Public cible
En 2022, 61,6% des familles de la communauté de communes Thelloise ont des enfants dont 14,40% sont des familles monoparentales. 68,7% des enfants de moins de 3 ans ont les 2 parents qui travaillent. Le taux de couverture de l'accueil de la petite enfance sur le territoire thellois est de 60,5%. Forte participation des familles lors des ateliers enfants-parents : 52 parents inscrits.	Familles avec enfants de 0 à 6 ans
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Offrir un espace de jeu libre et sécurisé pour l'enfant afin de développer sa socialisation et son autonomie. Soutenir et accompagner la fonction parentale, valoriser les compétences parentales. Renforcer la relation enfant-parent ; Faciliter la séparation enfant-parent. Offrir un espace d'accueil et d'écoute convivial pour favoriser les échanges et rompre l'isolement des familles.	1- Recherche de lieux sur le territoire pouvant accueillir le LAEP 2- Constitution de l'équipe d'accueillantes du LAEP 3- Préparation du planning des accueillantes et du budget prévisionnel 4- Réunions d'équipe pour préparer le projet et la charte du LAEP 5- Présentation du projet aux élus 6- Ecriture du projet et de la charte du LAEP 7- Formation des accueillantes du LAEP 8- Ouverture du LAEP au public
	Echéances de réalisation
	Septembre 2025 : Lancement du projet LAEP : recherche de lieux d'implantation, constitution de l'équipe En 2026 : Réunions d'équipe pour constituer le projet et la charte Ecriture du projet et de la charte du LAEP Formation des accueillantes du LAEP Ouverture du LAEP au public
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Chargée de coopération CTG et animatrice LAEP Animatrices LAEP Services internes de la CCT : patrimoine, secrétariat général, communication.	LAEP itinérant labellisé par la CAF, intervenant 2 fois par semaine sur 4 lieux répartis sur le territoire
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Communes, CAF, élus	Nombre de familles accueillies sur les différents lieux

Action 23 : Créer une ludothèque

Diagnostic initial	Public cible
Volonté de mettre en place des actions autour du jeu en direction des enfants et jeunes. Mettre en place une ludothèque pour développer la parentalité, l'intergénérationnalité sur le territoire.	Enfants et jeunes (0-18 ans) Familles Écoles, crèches, centres de loisirs Séniors (actions intergénérationnelles)
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Favoriser l'accès au jeu pour tous en créant une structure ludique de proximité adaptée aux besoins du territoire. • Offrir un espace intergénérationnel autour du jeu • Développer la parentalité • Développer le lien social et lutter contre l'isolement • Encourager l'éveil, la créativité et l'apprentissage chez les enfants • Proposer une offre culturelle et éducative sur le territoire • Créer un projet coopératif avec les acteurs locaux et les habitants	Ludothèque mixte (des lieux centraux + des animations itinérantes)
	Echéances de réalisation
	2025-2028 2025-Etat des lieux et achat matériel 2026 : Animation enfants/ludothèque (crèches, écoles) 2027 : Programmation annuelle d'événements ludiques 2028 : Mutualisation de la ludothèque avec d'autres structures (RAM, médiathèques, etc.)
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Pilote : Direction SIVU Co pilote : Animatrice Ludothèque	Programmation annuelle d'événements ludiques Création d'un réseau de ludothèques partenaires Développement de l'animation autour du jeu à l'école Mutualisation de la ludothèque avec d'autres structures (RAM, médiathèques, etc.)
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Communes / intercommunalité/ CAF, MSA, Département Crèches, écoles, ALP, centres sociaux Associations ludiques ou éducatives Médiathèques, MJC, maisons de quartier Bénévoles, parents, jeunes volontaires	Nombre de jeux / fréquentation Taux de participation des familles Diversité des publics touchés Satisfaction des usagers Nombre de communes partenaires Nombre d'animations hors-les-murs réalisées

Action 24 : Mettre en place des actions autour de la parentalité

Diagnostic initial	Public cible
Les offres d'accompagnement à la Parentalité ne sont pas réparties équitablement sur le territoire de la Thelloise. Les actions menées ne sont pas connues par tous les acteurs du territoire et peu relayées. Il y a un manque d'offre collective et individuelle pour toutes les tranches d'âges (bébé à adolescents).	Parents, enfants et adolescents, grands-parents des communes de la Thelloise.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Sensibiliser les acteurs politiques (élus) au développement d'actions d'accompagnement à la parentalité dans leur commune. Mutualiser les actions et les locaux mis à disposition sur les territoires ruraux. Mettre en place et développer l'offre itinérante. Mettre en réseau les acteurs portant des actions en lien avec le soutien à la Parentalité.	Identifier les actions existantes sur le territoire. Mettre en réseau les différents acteurs en lien avec les familles par des rencontres afin de favoriser la diffusion et la coopération des différentes structures. Créer un répertoire ou une plate-forme ressource pour les familles. Création d'un LEAP itinérant.
	Echéances de réalisation 2026 - Recensement des actions existantes 2026 - Ouverture du LAEP itinérant 2026/2028 - Organiser des rencontres entre les structures 2027 - Création d'un répertoire ou plate-forme.
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Relais petit enfance CTG - Chargé de coopération CTG Associations La Parentèle - La Chouette famille SIVU Rural'oise	Meilleure connaissance par les différents partenaires et élus des actions proposées sur le territoire. Maillage du territoire avec de nouvelles actions.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Les collectivités /centres de loisirs / service jeunesse/multi-accueil/CCAS Lieux recevant des familles : P.M.I -- MAM - Micro-crèche - Ludothèques - Bibliothèques - associations ... Les syndicats	Nombre de nouvelles initiatives dans les communes. Nombre de rencontres entre les différents partenaires. Evolution du nombre d'actions. Nombres de familles touchées.

DOMAINE ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Action 25 : Réaliser des projets culturels

Diagnostic initial	Public cible
Volonté de mettre en place des culturelles en direction des enfants et jeunes et leurs familles.	Enfants et jeunes (0-18 ans) Familles Écoles, crèches, centres de loisirs Séniors (actions intergénérationnelles) (sur le territoire du sivu)
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
- Favoriser l'accès à la culture et aux pratiques artistiques. - Développer la curiosité et la créativité des enfants et des jeunes. - Encourager la participation et l'expression personnelle. Objectifs opérationnels : - Organiser X ateliers artistiques entre [mois] et [mois]. - Impliquer au moins X enfants et jeunes dans la création d'une œuvre collective. - Présenter les productions lors d'un événement public.	Ateliers de pratique artistique (dessin, théâtre, musique, photo, danse...) Sorties culturelles / rencontres avec des artistes Création collective (exposition, spectacle, court-métrage...) Temps de restitution publique
	Echéances de réalisation
	2025-2028 2025-Etat des lieux 2026 : Conterrie en crèche Initiation théâtre dans les écoles /ŒUVRE COLLECTIVE journée de l'enfant thème culturel 2027 : Découverte de nouveaux moyens d'expression (arts visuels, sonores, corporels, numériques...) 2028/ Rencontre et échanges avec des artistes ou acteurs culturels du territoire. Participation active à un événement culturel (festival, vernissage, restitution publique...).
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Pilote : Directrice du SIVU Co Pilote : animatrice projets culturels	1. Résultats éducatifs et pédagogiques - Développement de la curiosité culturelle et ouverture à de nouvelles formes artistiques. - Acquisition de connaissances sur une discipline artistique (techniques, vocabulaire, histoire de l'art, etc.).

	• Renforcement de compétences transversales : expression orale et écrite, observation, créativité, esprit critique. • Amélioration de la confiance en soi et de la capacité à s'exprimer en public. • Développement de l'autonomie et du sens de la responsabilité à travers un projet collectif.
	2. Résultats artistiques et culturels • Réalisation d'une œuvre collective (exposition, spectacle, film, fresque, concert, etc.). • Découverte de nouveaux moyens d'expression (arts visuels, sonores, corporels, numériques...). • Valorisation du patrimoine local ou d'une thématique culturelle spécifique. • Rencontre et échanges avec des artistes ou acteurs culturels du territoire. • Participation active à un événement culturel (festival, vernissage, restitution publique...).
	3. Résultats sociaux et citoyens • Renforcement du lien social entre enfants/jeunes de différents horizons. • Développement de valeurs de respect, de coopération et de solidarité. • Implication des familles et des habitants dans la vie culturelle locale. • Meilleure intégration des jeunes dans leur environnement social et culturel. • Contribution à la dynamique culturelle du territoire (visibilité du projet, partenariats, rayonnement local).
	4. Résultats organisationnels et institutionnels • Consolidation du réseau de partenaires culturels et éducatifs. • Mise en valeur du rôle de la structure comme acteur de médiation culturelle. • Production d'outils ou de supports de communication valorisant les actions (affiches, vidéos, catalogues, etc.). • Amélioration des méthodes de conduite de projets et de l'évaluation des actions culturelles.

Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Communes / intercommunalité/ CAF, MSA, Département Crèches, écoles, ALP, centres sociaux, ACM Structures culturelles (musée, médiathèque, théâtre...) Artistes intervenants Collectivités, associations, financeurs éventuels	Critères qualitatifs : • Niveau de participation des jeunes • Satisfaction des participants et des partenaires • Qualité des productions réalisées Critères quantitatifs : • Nombre de participants • Nombre d'ateliers et d'heures d'activités • Taux de présence / fidélisation Outils d'évaluation : • Questionnaire / entretien / observation / bilan d'équipe

Action 26 : Déployer un programme d'animation de la vie sociale autour des thématiques intergénérationnelles, environnementales et culturelles

Diagnostic initial	Public cible
Le territoire de la Thelloise ne dispose que d'une seule structure EVS (Equipe Vie Sociale). Les actions menées sont généralement portées à l'échelle d'une commune ou d'un syndicat, avec peu de mutualisation ou de coordination entre les différents acteurs du territoire.	Les habitants de la communauté de communes Thelloise
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Valoriser et amplifier l'impact des initiatives locales en favorisant leur mise en réseau et leur diffusion. Encourager le partage d'expériences et la mutualisation des ressources entre les acteurs locaux. Renforcer la cohésion sociale en développant des actions accessibles à tous, sur l'ensemble du territoire Favoriser le vivre-ensemble à travers des projets intergénérationnels et interculturels. Sensibiliser à l'environnement par des actions éducatives et participatives Valoriser les cultures locales en soutenant des initiatives qui mettent en lumière l'identité et les richesses du territoire.	Identifier les initiatives existantes dans chaque structure du territoire afin de dresser un état des lieux des actions de vie sociale. Organiser des rencontres inter-structure régulières pour favoriser le partage d'expériences, la mise en réseau et la coopération. Elaborer collectivement un programme d'animations territoriales, incluant des événements fédérateurs tels qu'une fête intergénérationnelle, une semaine dédiée à l'environnement ou un festival culturel. Développer des outils mutualisés (supports pédagogiques, kits d'animation, supports de communication) pour faciliter la mise en œuvre des actions et renforcer leur visibilité. Mettre en place une évaluation partagée des impacts sociaux et territoriaux des actions menées.
	Echéances de réalisation
	2026 : Recensement des initiatives existantes, identification des acteurs locaux, organisation de rencontres inter-structure / collectivités 2027 : Co-construction du programme commun d'animations territoriales, création d'outils mutualisés, lancement des premiers événements communs 2028 : poursuite et élargissement des actions coordonnées sur le territoire, évaluation collective des retombées sociales et territoriales, capitalisation des expériences
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Communauté de communes Thelloise Chargé de coopération CTG	Meilleure connaissance des initiatives locales Renforcement des liens entre les acteurs du territoire Mise en place d'un programme commun d'animations territoriales

Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Les collectivités Les syndicats Les associations du territoire	Nombre d'initiatives recensées dans les structures locales Fréquence et nombre de rencontres inter-structures organisées chaque année Nombre d'événements communs réalisés Nombre et type d'outils mutualisés créés Taux de participation des habitants et nombre d'acteurs impliqués Evaluation territoriale : couverture géographique des actions, accessibilité pour les publics éloignés.

DOMAINE LOGEMENT

Action 27 : Porter le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) auprès de la CCT et des communes

Diagnostic initial	Public cible
L'habitat indigne est une problématique qui peut toucher tous types de ménages au cours d'une vie et sa lutte est devenue durant ces dernières années de plus en plus accrue et portée, notamment par les collectivités et le Département au travers du PDLHI. Le PDLHI de l'Oise se met à la disposition des communes et des intercommunalités pour promouvoir les bonnes pratiques (<i>exemple : Guide LHI 2023</i>), être un intermédiaire entre les collectivités et les agents de l'ADIL, de l'ARS, de la Caf et de la MSA, mais aussi transmettre au mieux les signalements effectués sur Signal-Logement. Les signalements, recueillis sur Signal-Logement, pour les logements non-décents sont en constante augmentation depuis 2022 sur le territoire de la Thelloise. En 2022, la Thelloise enregistrait 13 signalements alors qu'en 2025 (en date du 12 novembre 2025), 28 signalements ont été répertoriés sur Signal-Logement, soit une augmentation de + 115% en 4 ans. L'augmentation de ces signalements peut notamment s'expliquer par une meilleure information, par les institutions et les administrés, des définitions, des causes et des conséquences de l'habitat non-décent.	Locataires du parc privé Locataires du parc locatif social
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
- Continuer la sensibilisation du LHI auprès des élus, des secrétaires de mairies et des CCAS du territoire - Permettre une régularité des suivis des signalements sur la plateforme Signal Logement - Avoir un meilleur suivi technique et opérationnel des signalements grâce aux visites de logements et par l'accompagnement des publics dans le cadre du guichet de l'habitat	- Réunion(s) de sensibilisation auprès des élus des communes de la CCT - Formation de la plateforme Signal Logement aux secrétaires de mairies et aux CCAS du territoire - Coordonner les visites de logements entre la Thelloise et la commune concernée lorsqu'il y a un signalement - Monter en compétence de la Thelloise en assistant à des formations et des réunions sur le sujet de la non-décence et de l'insalubrité

	Echéances de réalisation • 2^e semestre 2026 : présentation du PDLHI aux nouveaux élus par les membres du pôle (DDT, ARS, CD 60, ADIL, CAF et MSA) • 2^e semestre 2026 – début d'année 2027 : formations/réunions d'information à destination des secrétaires de mairies et des CCAS sur l'utilisation de Signal Logement et leur rôle dans le LHI par les membres du PDLHI • 2027-2028 : suivis et échanges réguliers sur les signalements recueillis entre la CCT, les services de l'Etat et les communes concernées
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Pôle cohérence territoriale de la CCT CAF	• Meilleure connaissance et utilisation de la plateforme Signal Logement par la CCT et les communes • Suivi plus précis et régulier des situations de non-décence et d'insalubrité avec une présence systématique d'un agent la Thelloise lors des visites ou d'un agent de la commune qui fait remonter les informations au service habitat-logement de la Thelloise • Échanges plus réguliers entre les différents partenaires listés ci-dessous
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
• Service habitat, logement et renouvellement urbain de la DDT • Conseil départemental • CCAS des communes du territoire • Mairies • Bailleurs sociaux • Espaces France Services • ADIL • ARS • CAF	• Nombre et types de signalements par mois • Nombre de visites réalisées dans le cadre d'un signalement • Identification des bailleurs et des copropriétaires du parc privé • Procédures engagées à la suite du signalement

Action 28 : Réfléchir au dispositif du Permis de louer avec la mise en place du régime de la Déclaration de Mise en Location (DML) et ou du régime de l'Autorisation Préalable de Mise en Location (APML)

Diagnostic initial	Public cible
La lutte contre l'habitat indigne et contre les marchands de sommeil s'appuie sur des outils, qui aujourd'hui, sont de plus en plus développés avec des retours d'expériences de plus en plus confirmés. Parmi les outils existants, le Permis de louer avec la DML et l'APML permettent de contrôler davantage la rotation locative sur le parc privé et d'éviter des situations de non-décence qui ne pouvaient pas être connues jusqu'à ce jour. Dans le département de l'Oise, les intercommunalités suivantes ont mis en place ces outils : • CC des Sablons (Bornel a une DML et Méru et Andeville ont une APML) • CA Creil Sud Oise (toutes les communes sont soumises à la DML et l'APML) • CA du Beauvaisis (toutes les communes sont soumises à une DML)	Propriétaires bailleurs Locataires du parc privé
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
• Réflexion politique et technique sur la mise en place d'un dispositif du Permis de louer (DML ou APML) sur l'entièreté du territoire ou sur certaines communes • Sensibiliser les nouveaux élus aux dispositifs de location. • Avoir un meilleur suivi technique et opérationnel des signalements grâce aux visites de logements et par l'accompagnement des publics dans le cadre du guichet de l'habitat	• Réunion de sensibilisation auprès des communes et rendez-vous avec les maires. • Proposition de retours d'expérience des intercommunalités ayant mis en place ces dispositifs dans l'Oise. • En cas d'accord des communes, mise en conventionnement avec la CAF pour la DML et/ou l'APML, pour toutes les communes de l'EPCI ou une partie. • Échanges fluides et continus avec les différents partenaires listés ci-dessous
	Echéances de réalisation • 2^e semestre 2026 : présentation des dispositifs aux nouveaux élus • Courant 2027 : délibération pour la mise en place du/des dispositif(s) sur toutes les communes de l'EPCI ou une partie. Ainsi qu'une signature de la convention d'échange de données Permis de louer avec la CAF

	2027-2028 : exécution de la DML et/ou de l'APML (possibilité de l'étendre à d'autres communes du territoire par délibération et par avenant pour la convention avec la CAF)
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Pôle cohérence territoriale de la CCT. Référent coordonnateur politique logement de la CAF (RCPL) Communes du territoire.	- Diminution des signalements pour cas de non-décence dans le parc locatif privé - Mieux connaître la rotation des locations du parc privé à l'échelle de l'EPCI
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
- Service habitat, logement et renouvellement urbain de la DDT - Conseil départemental - CCAS des communes du territoire - Mairies - Espaces France Services - ADIL - ARS - Agences immobilières - Notaires - CAF	- Identification des bailleurs et des copropriétaires du parc privé - Nombre de rotations dans le parc privé - Nombre de DML et/ou d'APML reçues par mois - Nombre d'attributions ou de refus d'APML par mois - Nombre de régularisations effectuées

Action 29 : Lutter contre la précarité énergétique

Diagnostic initial	Public cible	
Presque 75% des logements qui constituent la Thelloise ont été construits avant les années 1990. Les normes énergétiques et de construction n'étant pas les mêmes aujourd'hui, de nombreux logements font alors face à une précarité énergétique notamment causée par une mauvaise isolation. En 2024, 40% de logements de la CCT ont un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) entre la classe E et G, dits passoires énergétiques (<i>source : ADEME</i>). Courant 2025, une thermographie aérienne a été réalisée par la CCT montrant qu'un certain nombre de logements est touché par des déperditions de chaleur provenant de la toiture. Pour lutter contre la précarité énergétique et améliorer le confort de vie des habitants, un pacte territorial à l'échelle du département de l'Oise est mis en place depuis 2025 et est piloté par l'ADIL. Ce pacte a pour objectif d'assurer des missions d'animation et d'accompagnement auprès des administrés pour les inciter à rénover leur bien si besoin.	Propriétaires occupants Propriétaires bailleurs du parc privé Locataires du parc privé	
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre	
• Sensibilisation auprès des administrés sur les causes et les conséquences de la précarité énergétique, puis sur les outils techniques et aides financières disponibles • Développement des réseaux et des liens avec les associations locales et les partenaires listés ci-dessous	• Organiser des réunions/ateliers de prévention et d'information pour les élus (COPIL Pacte territorial, guide sur les aides financières disponibles et les bonnes pratiques à adopter, ...) • Organiser des réunions/ateliers de prévention et d'information pour les administrés (restitutions de la thermographie aérienne, balades thermiques, ...) • Échanges fluides et continus avec les différents partenaires listés ci-dessous	
	<th data-bbox="1111 1182 2110 1222">Echéances de réalisation</th>	Echéances de réalisation
	• Depuis le 4^{ème} trimestre 2025 : restitutions de la thermographie aérienne • 2026-2027 : réunion et diffusion d'un guide à destination des nouveaux élus • 1^{er} trimestres 2026-2027-2028 : balades thermiques	

Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Pôle cohérence territoriale de la CCT Service communication de la CCT	• Améliorer le confort de vie des habitants et réduire les dépenses énergétiques des biens du parc privé • Réduire la vacance des logements due à l'interdiction de louer les passoires énergétiques
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
• ADIL • Haut de France Pass Rénovation • ANAH • ENEDIS • Mairies • Associations locales • Conseil départemental (pour la sollicitation des aides FSL) • CAF	• Nombre de dossiers Ma Prime Rénov' clôturé à l'année N-1 • Nombre de personnes se renseignant/participant aux actions mises en place par la CCT • Nombre de personnes ayant participé aux permanences proposées par l'ADIL sur le sujet de la précarité énergétique

Action 30 : Renforcer le positionnement du rôle de l'EPCI sur la politique de l'habitat

Diagnostic initial	Public cible
Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CCT (2025-2031) a été approuvé par délibération du conseil communautaire du 10 juillet 2025. Il permet de promouvoir et de renforcer la politique de l'habitat de l'intercommunalité à travers des actions diverses et ciblées telles que : • La lutte contre les logements vacants • Le travail collaboratif avec les bailleurs sociaux pour une meilleure gestion de la demande et des attributions des LLS • L'amélioration du parc privé avec la mise en place de l'opération façades depuis le 1^{er} septembre 2025 • L'animation de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) avec la validation de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA), du Plan Partenarial de la Gestion de la Demande de Logements Sociaux et d'Information des Demandeurs (PPGDLSID) et de la grille de cotation annexée à ce dernier document Dans le même temps, la CCT accompagne les demandeurs de LLS depuis 2024 grâce à la mise en place d'un guichet de l'habitat. En effet, le territoire concentre plus de 3 200 logements sociaux, représentant 13% des résidences principales du territoire (<i>source : INSEE RP2022</i>). D'ailleurs, par rapport aux autres communautés de communes de l'Oise, la Thelloise a le plus haut taux de LLS (<i>source : PDH (2025-2031) et SNE</i>). Cela s'explique par son attractivité économique et sa proximité avec la région francilienne, créant alors des déséquilibres sur l'offre et la demande en LLS : en 2024, 8 demandes pour 1 attribution sont enregistrées pour la Thelloise alors qu'à l'échelle départementale, seulement 5 demandes pour 1 attribution sont enregistrées.	Locataires du parc social Locataires du parc privé Propriétaires occupants Propriétaires bailleurs Bailleurs sociaux
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
• Affirmer le positionnement de la Thelloise sur la politique de l'habitat à l'échelle départementale • Favoriser l'accès aux LLS dans le respect de la grille de cotation intercommunale grâce à la participation de la Thelloise aux CALEOL des bailleurs sociaux • Réaliser les actions inscrites dans le PLH afin de promouvoir la politique de l'habitat de la Thelloise entre 2025 et 2031	• Organiser une CIL au moins une fois par an pour faire l'état des lieux du parc social sur le territoire et échanger avec les membres conviés • Échanger régulièrement avec les bailleurs sociaux et les services de l'Etat pour connaître les programmations à venir, les projets de réhabilitations... • Participer aux CALEOL des bailleurs sociaux • Continuer le suivi et l'accompagnement des administrés sur leur demande de LLS à travers le guichet de l'habitat de la Thelloise

	• Mettre en place des outils pour lutter contre les logements vacants (guide à destination des administrés sur les outils disponibles afin de remettre les biens vacants sur marché immobilier, campagne de courriers pour les propriétaires bailleurs, ...) • Suivre des dossiers déposés dans le cadre de l'opération façades • Mettre en place l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier pour faire l'état des lieux des logements sur le territoire et mesurer les besoins et les améliorations à apporter, chaque année
	Echéances de réalisation
	• 1^{er} septembre 2025 – 2028 : continuer à promouvoir et à travailler sur la mise en valeur des centres-bourgs par l'opération façade • 2025-2026 : campagne de courriers à envoyer aux propriétaires bailleurs de logements vacants depuis plus de 2 ans et publication d'un guide à destination des administrés • Tous les ans : organisation de la CIL
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Pôle cohérence territoriale de la CCT Service communication de la CCT	• Avoir une meilleure connaissance, à la fois du parc privé et du parc social, à travers les différents outils mis en place par le PLH • Réduire le nombre de logements vacants et participer à l'embellissement des centres-bourgs des communes du territoire • Développer davantage les LLS et les offres d'hébergement pour répondre à une demande de plus en plus croissante sur le territoire • Fluidifier les échanges entre les partenaires listés ci-dessous
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
• Services de l'État (DDETS et DDT) • Bailleurs sociaux • Associations hébergement (ADARS...) • CCAS • Mairies • ADIL • Haut de France Pass Rénovation • Action Logement • Conseil départemental • CAUE • Tandem immobilier • CAF	• Nombre de logements sociaux existants, à venir, en cours de réhabilitation ou de rénovation • Nombre de demandes et d'attributions de logements sociaux sur une année • Nombre de personnes reçues dans le cadre du guichet unique de l'habitat • Nombre de dossiers déposés et de façades rénovées dans le cadre de l'opération façades • Nombre de logements vacants remis sur le marché immobilier • Nombre de participation aux CALEOL et aux réunions avec les partenaires

DOMAINE ACCES AUX DROITS ET LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMERIQUE

Action 31 : Mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation pour tous les publics

Diagnostic initial	Public cible
Une part importante de la population du territoire rencontre des difficultés avec les démarches administratives en ligne (CAF, France Travail, impôts, santé, etc.). Le manque de compétences numériques de base constitue un frein à l'accès aux droits et accentue la fracture numérique, notamment pour les publics âgés, isolés ou en situation de précarité.	Tous publics (personnes âgées, jeunes, nouveaux arrivants, demandeurs d'emploi, usagers éloignés des pratiques numériques...)
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Permettre à chaque usager d'acquérir les compétences numériques de base nécessaires à l'accès aux droits. Favoriser l'autonomie dans les démarches administratives en ligne. Réduire les inégalités d'accès au numérique sur le territoire. Poursuivre les actions de formation et de sensibilisation aux usages numériques. Créer un espace d'échanges et de solidarité autour de thématiques.	Organisation d'ateliers collectifs thématiques (exemples : créer une adresse mail, naviguer sur un site administratif, utiliser France Connect, etc.). Mise à disposition d'une connexion Internet. Animation par un agent France Services et / ou un agent du service communication. Sessions de 1h30 à 2h, sur inscription, dans les lieux de proximité (siège de la CCT, mairies...).
	Echéances de réalisation
	Réalisation en 2025 de 4 ateliers sur la cybermalveillance, (sensibilisation aux bonnes pratiques numériques, détection des dangers, aspect de confidentialité, sécurité des données...). 2026 : Plusieurs ateliers sur le numérique tout au long de l'année 2027-2028 : Report des ateliers numériques selon le bilan 2026

Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Agents France Services Service communication de la CCT Responsables : Responsable SG et Agent France Services	Ateliers gratuits numérique sur réservation Accès des usagers aux démarches en ligne facilité. Renforcement de l'autonomie des usagers.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Conseiller Numérique Départemental Partenaires nationaux : France Titres, CARSAT, CPAM, MSA, France Travail, DGFIP, Point Justice, Chèque Energie, France Renov', URSSAF, La Poste, CAF.	Nombre d'ateliers organisés. Nombre de participants. Taux de satisfaction des usagers. Évolution des compétences numériques (auto-évaluation). Nombre de démarches effectuées en autonomie après les ateliers

Action 32 : Promouvoir l'Espace France Services sur le territoire communautaire

Diagnostic initial	Public cible
Beaucoup d'habitants du territoire ne connaissent pas ou mal les services proposés par l'Espace France Services. Certains publics rencontrent des difficultés pour accéder aux services administratifs en ligne et ne savent pas qu'ils peuvent être accompagnés gratuitement. La Communauté de communes Thelloise détenait une compétence en matière de création d'une Maison des Services au public, qui était non investie jusqu'à la création de France Services labellisé en juillet 2024 et ouvert en octobre 2024, suite à un besoin d'accompagnement des usagers vers le numérique. Ce service nouveau répond aux besoins suivants : Rapprocher le service public des usagers, permettre de conserver un service public de proximité. Prodiguer un accompagnement de premier niveau dans le cadre de démarches administratives, pour le compte d'opérateurs nationaux. Lutter contre la déshumanisation du service public du fait du développement des démarches en ligne. Durant la première année d'ouverture, France Services a enregistré 2 724 accompagnements soit environ 12 accompagnements par jour d'ouverture., dont 1554 usagers différents accompagnés.	Tous publics (personnes âgées, jeunes, nouveaux arrivants, demandeurs d'emploi...)
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Faire connaître l'existence et les missions de l'Espace France Services. Augmenter la fréquentation du service. Renforcer la proximité avec les habitants en développant et adaptant l'offre aux usagers. Promouvoir l'accompagnement numérique et administratif. Garantir un accès équitable aux droits sur tout le territoire pour chaque habitant, les accompagner dans leurs démarches en les amenant vers l'autonomie.	Organisation de journées portes ouvertes. Création d'affiches et flyers. Communication sur les réseaux sociaux Présentation lors d'événements locaux (forums de l'emploi, Village estival de l'Oise). Permanences physiques et téléphoniques Formation continue des personnels pour répondre aux besoins identifiés.
	Echéances de réalisation
	Labellisation et ouverture en 2024 pour 3 ans. A l'issue des 3 ans, un audit de renouvellement sera effectué en vue du renouvellement du service.

Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Agents France Services Service communication de la CCT Partenaires Nationaux France Services Responsables : Responsable SG et Agent France Services	Meilleure connaissance du rôle de France Services par les acteurs et les habitants. Renforcement du lien avec les acteurs locaux. Evolution de la fréquentation en France Services.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Partenaires nationaux : France Titres, CARSAT, CPAM, MSA, France Travail, DGFIP, Point Justice, Chèque Energie, France Renov', URSSAF, La Poste, CAF. Partenaires locaux : ADIL, Conseil Départemental, CCAS, communes Les mairies du territoire Services de la CCT	Nombre de rendez-vous honorés. Nombre de participants aux journées portes ouvertes. Questionnaire de satisfaction basé sur le volontariat.